



## Grille des traitements par poste

**Version approuvée par le Conseil administratif le 2 décembre 2020**

**Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021  
Avec dernières modifications au 5 septembre 2023**

## GRILLE DES TRAITEMENTS PAR POSTE ET PAR SERVICE

Services	Postes	Classe de traitement
Administratif	Réceptionniste	d
Administratif	Huissier-ère-réceptionniste	d
Administratif	Secrétaire administratif-ve	f
Administratif	Responsable administratif-ve	l
Finances	Comptable	f
Finances	Responsable comptabilité et finances	m
Information	Aide-archiviste	d
Information	Archiviste	h
Information	Responsable information documentaire et informatique	l
Parcs	Aide-jardinier-ère	b
Parcs	Jardinier-ère	d
Parcs	Suppléant-e responsable des parcs et promenades	e
Parcs	Responsable des parcs et promenades	i
Police municipale	Patrouilleur-euse scolaire	a
Police municipale	Agent-e de police en formation	b
Police municipale	Contrôleur/euse du stationnement et gestionnaire domaine public	b
Police municipale	Secrétaire-réceptionniste de la police municipale	e
Police municipale	Agent-e de police	f
Police municipale	Agent-e de police (appointé)	g
Police municipale	Agent-e de police (caporal)	h
Police municipale	Suppléant-e du responsable de la police municipale	i
Police municipale	Adjoint-e au/à la responsable de la police municipale	k
Police municipale	Responsable de la police municipale	m
RH	Responsable ressources humaines	j
Routes	Aide-cantonnier-ère	b
Routes	Cantonnier-ère	c
Routes	Electricien-ne polyvalent	e
Routes	Suppléant-e responsable des routes et chemins	e
Routes	Responsable des routes et chemins	h
Secrétariat général	Secrétaire général	q
Technique	Aide-concierge	b
Technique	Concierge	c
Technique	Responsable concierge	e
Technique	Secrétaire-technique	e
Technique	Technicien-ne	h
Technique	Responsable technique	m

### Remarques

L'attribution des classes de traitement est réalisée selon le règlement du personnel de la Commune.